



Victoriaville

COMMUNIQUÉ

La Ville de Victoriaville l'a fait! Elle investit 1,5 million \$ dans son tout nouveau programme d'aide financière en matière d'habitation durable.

VICTORIAVILLE, le 23 juin 2011 – La Ville de Victoriaville l'a fait! Lors de son importante conférence de presse du 23 juin qui se tenait au Pavillon Arthabaska, elle a procédé au lancement du Programme de subventions et d'attestation « Victoriaville - Habitation DURABLE ». Ainsi, elle passe à l'action en devenant, à ce jour, la première ville à offrir un tel programme au Québec. Au total, la Ville investit près de 300 000 \$ par année sur cinq ans dans le fonds de subventions du programme. Ce projet novateur permettra aux citoyens de bénéficier d'une aide financière en matière d'habitation durable. Établies selon des critères spécifiques, diverses attestations et subventions récompenseront les choix écologiques des autoconstructeurs et des entrepreneurs en construction.

PROGRAMME « VICTORIAVILLE - HABITATION DURABLE »

Le projet « Victoriaville - Habitation DURABLE » est une première en matière d'habitation durable. Le projet se distingue, entre autres, par son accessibilité ainsi que par ses divers niveaux d'attestation. Trois niveaux d'attestation seront émis selon le nombre de critères respectés lors de la construction de nouvelles résidences. Ces attestations seront rattachées à un programme de subventions spécifiques. Des subventions pouvant aller jusqu'à 8 000 \$, selon le type de bâtiment, les matériaux choisis et autres spécificités liées au projet.

Cette initiative vise à rendre accessible et profitable le choix d'une construction plus écologique et écoénergétique. La Ville souhaite, par cette démarche, inciter les citoyens à poser des gestes durables dans leur processus de construction. Le projet, qui en est présentement à la phase un, touche principalement les nouvelles constructions, et ce, autant les maisons unifamiliales que les immeubles à logements ou à condominiums. La Ville prévoit néanmoins faire évoluer le programme dans les mois et les années à venir afin de le rendre accessible à une plus grande population.

VICTORIAVILLE, BERCEAU DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La ville de Victoriaville se positionne déjà comme étant le berceau du développement durable. Avec l'arrivée de ce nouveau programme, elle renforce son positionnement, propose des actions concrètes en matière d'habitation durable et emboîte le pas pour les autres villes. Ce projet à caractère exportable possède tout le potentiel pour s'étendre à la grandeur de la province.

Des décideurs très favorables au projet...

« Victoriaville innove encore en matière de développement durable. Déjà à l'avant-garde avec l'un des taux les plus élevés au Québec et au Canada pour la récupération et le compostage, la population de Victoriaville a maintenant accès à un programme de subventions et d'attestation lui permettant de se construire une habitation durable. En agissant ainsi, la Ville de Victoriaville révolutionne le milieu de l'habitation en créant une approche nouvelle afin de rendre accessibles des habitations respectant les valeurs environnementales et économiques, et en favorisant la qualité de vie de ses citoyens. Ici, on le fait », souligne M. Alain Rayes, maire de Victoriaville.

« En encourageant la construction d'habitations durables, Victoriaville témoigne de sa volonté de participer activement à la démarche québécoise de développement durable. Pour l'ensemble des bienfaits qu'elle génère, tant à l'échelle individuelle qu'à l'échelle collective, je souhaite que cette initiative connaisse beaucoup de succès et que le concept d'habitation durable continue à gagner en popularité au Québec dans les prochaines années », déclare M. Pierre Arcand, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

« La création de ce programme est un pas de plus vers une saine gestion de l'environnement. Permettre à la population de contribuer au développement durable, est à la fois une responsabilité de société et personnelle. Ce programme permettra d'accélérer l'engagement des citoyens et aidera à consolider les bonnes habitudes environnementales », mentionne M. Claude Bachand, député d'Arthabaska.

« L'initiative de la Ville de Victoriaville démontre clairement que, dans le développement durable au 21^e siècle, les municipalités du Québec ont à assumer un leadership important », précise M. Éric Forest, président de l'UMQ et maire de Rimouski.

Pour plus de renseignements sur les diverses attestations et subventions rattachées à ce programme ainsi que sur les critères d'admissibilité et le processus de demande, rendez-vous sur le site www.habitationdurable.com ou téléphonez au Service de l'environnement de la Ville de Victoriaville au numéro suivant : 819 758-0651.

— 30 —

Source : Charles Verville
Ville de Victoriaville
Service des communications
1, rue Notre-Dame Ouest, C.P. 370
Victoriaville (Québec) G6P 6T2
Téléphone : 819 758-1571